

COMITÉ DES MÉDECINS EN FIN DE CARRIÈRE

RAPPORT FINAL DU COMITÉ 2010

Marc-André Lemire

29/10/2010

Le comité des médecins en fin de carrière 2009-2010 était formé des D^s Gaston Drapeau, Michel Miron et Michel Vachon, sous la responsabilité du D^r Marc-André Lemire. Il s'est réuni à trois reprises depuis janvier dernier. Le mandat visait principalement l'actualisation des recommandations adoptées par le Bureau à la suite du dépôt du rapport final du comité 2008-2009.

Le présent rapport dresse le bilan des actions entreprises dans l'exercice du mandat reçu pour chacune des recommandations.

RECOMMANDATION N^o 1

LE COMITE RECOMMANDE LA FORMATION D'UN COMITE PERMANENT DE L'ASSOCIATION POUR LES MEDECINS EN FIN DE CARRIERE.

- *Le comité a été formé par le Bureau en janvier 2010.*

RECOMMANDATION N^o 2

LE COMITE RECOMMANDE QUE LA FMOQ SE PENCHE SUR DES MESURES APPLICABLES POUR FAVORISER LA CONTINUATION DE LA PRATIQUE MEDICALE CHEZ CEUX QUI LE DESIRENT (MOBILITE INTERREGIONALE, POURCENTAGE DE PREM, INCITATIFS FINANCIERS, ETC.)

- *À cet égard, le comité a transmis un rapport à la FMOQ en début d'année. Le directeur de la planification et de la régionalisation de la FMOQ, le D^r Serge Dulude, a participé à la dernière réunion du comité. Des mesures sont contenues dans le document de la FMOQ intitulé «Propositions en vue du renouvellement de l'Entente générale pour la période 2010-2013».*

RECOMMANDATION N^o 3

CONSIDERANT QUE 40% DES MEDECINS NE SE SENTENT PAS EN SECURITE FACE A LA RETRAITE, LE COMITE RECOMMANDE D'EVALUER DES PROTOCOLES FACILITANT POUR SES MEMBRES EN VUE DE LA RETRAITE.

- *En cours de travaux, nous avons appris la participation de la FMOQ, de la FMSQ et du CMQ à l'élaboration d'une série de conférences interactives portant sur la planification de la retraite. Le contenu de ces conférences répond à nos préoccupations dans ce domaine.*
- *À la matinée de formation organisée dans le cadre de l'assemblée générale de l'AMOM du 19 novembre 2010, une salle sera réservée à la présentation de deux de ces conférences, soient celles portant sur les aspects psychosociaux et sur les aspects réglementaires et déontologiques*
- *Il y aurait lieu de prévoir que les deux autres conférences (sur les aspects financiers, les assurances et les aspects juridiques) soient organisées au début de 2011.*
- *De plus, notre bulletin et notre site Web devraient faire la promotion de ces conférences, en incitant les médecins à se regrouper pour les organiser dans leur milieu.*

RECOMMANDATION N^o 4

LE COMITE RECOMMANDE QUE L'ASSOCIATION S'IMPLIQUE ACTIVEMENT DANS LE DEVELOPPEMENT D'AVANTAGES ET DE PROGRAMMES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE DANS LA GESTION DES DOSSIERS. CELA POURRAIT SE FAIRE PAR DES MESURES ORGANISATIONNELLES, FINANCIERES ET LEGALES.

- *Ce sujet a fait l'objet d'une longue réflexion au terme de laquelle nous en sommes venus à la conclusion qu'il constituait un dossier de négociation qui devrait être transmis à la FMOQ. La gestion des dossiers, avec toutes les obligations que le règlement du CMQ comporte, mérite d'être valorisée par des mesures forfaitaires (ou une banque d'heures administratives) dont les retraités pourraient se prévaloir.*
- *Le document de la FMOQ en vue de la négociation fait état de cette situation.*

RECOMMANDATION N° 5

LE COMITE RECOMMANDE QUE L'ASSOCIATION S'IMPLIQUE ACTIVEMENT DANS LA MISE SUR PIED ET DANS LE SOUTIEN D'UN REGROUPEMENT DE MEDECINS RETRAITES.

- *Les médecins de 60 ans et plus ont été sollicités par voie de courrier postal en avril dernier. Jusqu'à présent, deux personnes ont manifesté de l'intérêt pour un tel regroupement. Cet objectif ne pourra être réalisé à court terme. Nous devons en faire la promotion.*

RECOMMANDATION N° 6

LE COMITE RECOMMANDE D'ETABLIR LA LISTE DES MEDECINS RETRAITES DE L'ASSOCIATION ET LA MISE A JOUR DE CETTE LISTE.

- *Puisque peu de médecins s'identifient à ce titre, il est difficile d'établir une telle liste officielle et complète. Cette action pourra se réaliser graduellement et à plus long terme. D'ici là, nous rejoindrons cette catégorie de médecins en ciblant, sur la liste des membres, les 60 ans et plus.*

RECOMMANDATION N° 7

LE COMITE RECOMMANDE QUE L'ASSOCIATION EVALUE LE TYPE DE COMMUNICATION QUE LES RETRAITES POURRAIENT RECEVOIR.

- *Une lettre a été envoyée à tous les médecins dont le permis a été délivré en 1974 et moins. Un article a été publié dans L'OMNI, ainsi qu'un avis de recherche de médecins retraités, et les adresses électroniques ont été demandées.*
- *Nous continuerons la sollicitation périodique par voie de courrier postal et électronique, et par notre bulletin.*

RECOMMANDATION N° 8

LE COMITE RECOMMANDE QUE L'ASSOCIATION INVITE LES MEDECINS RETRAITES A LA REUNION ANNUELLE ET A TOUTE REUNION SPECIALE.

- *Tous les médecins retraités ayant déjà signé un formulaire d'adhésion avec notre association sont convoqués aux différentes rencontres, au même titre que les médecins actifs.*

RECOMMANDATION N° 9

CONSIDERANT QUE 61 % DES REpondants (69) SOUHAITENT UNE RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES MEMBRES DE L'EXECUTIF, LE COMITE RECOMMANDE DE TENIR ANNUELLEMENT CE TYPE DE RENCONTRE AVEC LES MEDECINS RETRAITES INTERESSES.

- *Cet objectif demeure à réaliser en 2011. L'organisation de cette rencontre sera chapeautée par l'Exécutif de l'Association.*

Novembre 2010